

FASCICULE DE RENTRÉE SCOLAIRE À L'INTENTION DES ÉLÈVES DE PREMIÈRE COMMUNE ET DE LEURS PARENTS



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Institut Saint-Stanislas
Avenue des Nerviens 131
1040 Etterbeek
info@saint-stanislas.be
Tél. : 02 735 56 31

Sommaire

Documents attendus à l'accueil de l'Institut pour clôturer l'inscription	4
Organisation de la rentrée.....	4
Congés scolaires.....	5
Matériel de base	6
Pour tous les cours	6
Pour le cours de gymnastique	6
Location de casier	7
Liste des livres.....	7
Manuels à acheter	7
Livres de référence	7
Aménagements raisonnables	8
Estimation des frais scolaires.....	8
Frais obligatoires.....	8
Frais facultatifs	8
Repas.....	9
Règlement général de protection des données.....	10
Droit à l'image	10
Smartschool.....	11
Fiche médicale.....	12
Repas chauds ou sandwiches.....	16

Etterbeek, le 10 juin 2024

Chers Parents,

Vous nous honorez de votre confiance en inscrivant votre enfant à l'Institut Saint-Stanislas. Nous vous en remercions.

Votre enfant s'apprête à faire son entrée à l'école secondaire. C'est un changement important. De nombreux défis attendent votre enfant.

Dans le but de faciliter le passage d'une école primaire à notre école secondaire, nous vous prions de trouver dans les pages qui suivent des informations utiles pour faire de cette rentrée scolaire un succès.

Nous attirons également votre attention sur le fait que nous aurons, nous aussi, besoin de nombreuses informations afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner complétés le formulaire qui se trouve à la fin de ce fascicule.

Bienvenue à votre enfant à l'Institut Saint-Stanislas et heureuse rentrée scolaire !

Cher nouvel Élève, chère nouvelle Élève,

Tu te prépares à passer et à réussir ton CEB et dans deux mois, tu feras ton entrée dans l'enseignement secondaire à l'Institut Saint-Stanislas. Félicitations !

D'ici à la rentrée, nous te souhaitons de passer des vacances épanouissantes. Profite du beau temps, fais du sport, vois des amis et des amies, lis, dessine...

Le fascicule que tu as sous les yeux contient de nombreuses informations concernant ta nouvelle école. Il est en grande partie destiné à tes parents mais tu gagneras à le lire en leur compagnie. Ainsi, vous pourrez apprendre ensemble à connaître ton nouvel environnement de socialisation et d'apprentissage.

Bonnes vacances et bienvenue à l'Institut Saint-Stanislas !

Documents attendus à l'accueil de l'Institut pour clôturer l'inscription

Ces documents doivent être glissés dans une enveloppe sous la porte de l'entrée du 131 avenue des Nerviens avant le 9 juillet.

- Copie de la carte d'identité de l'enfant
- Documents remis par l'école primaire :
 - o CEB (original)
 - o Attestation de suivi de langue moderne (original)
 - o Copie du bulletin
- Document « Connaître le jeune » (pièce jointe)

Organisation de la rentrée

L'équipe éducative, la directrice et le directeur adjoint seront heureux de vous accueillir **ce lundi 26 août à 11h30** dans la cour de récréation de l'Institut.

Après un petit mot de rentrée, les élèves seront regroupés par classes. Les parents quitteront l'école et chaque classe sera prise en charge par le titulaire qui accueillera ses élèves, se présentera et leur expliquera les spécificités de l'année.

La matinée se terminera à 13h.

Pour ce premier jour, les élèves devront être en possession de quelques feuilles quadrillées pour noter des explications et d'un plumier contenant un stylo, un crayon ou porte-mines, un bic 4 couleurs, une gomme et un effaceur.

Le 27 août sera consacré à la rentrée des autres années. Les cours débuteront le mercredi 28 août selon l'horaire communiqué le 26 août.

Congés scolaires

Fête de la Communauté française	vendredi 27 septembre 2024
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 21 octobre au vendredi 1er novembre 2024
Congé de l'Armistice	lundi 11 novembre 24
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 24 février au vendredi 7 mars 2025
Lundi de Pâques	lundi 21 avril 2025
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025
Congé de l'Ascension	jeudi 29 mai 2025
Lundi de Pentecôte	lundi 9 juin 2025
Les vacances d'été débutent le	samedi 5 juillet 2025

Matériel de base

Pour tous les cours

- Un **plumier** contenant un crayon noir, une gomme, un taille-crayon à réservoir, un stylo, des cartouches en suffisance, un effaceur, un bic à 4 couleurs, des crayons de couleur, un tube de colle type « pritt », une paire de ciseaux efficaces, un Tipp-Ex.
- Une **latte** en plastique (min. 30 cm), une **équerre** géométrique type ARISTO, un **compas**.
- Une calculatrice scientifique de base (voir avec le professeur de mathématique).
- Une grande **farde à rabats (A4)** : c'est la « farde de transport » qu'il faut vider chaque soir en rentrant à la maison. On y met :
 - o tous les documents qu'il faut compléter, faire signer, etc.
 - o les devoirs à ramener à l'école le lendemain.
- Un **bloc de feuilles** quadrillées (2 trous, format A4).
- Deux grands **classeurs à levier (A4)** dos 8 cm : ces classeurs sont communs à plusieurs cours et l'un d'entre eux reste à la maison pour accueillir les séquences de cours terminées.
- Au moins 24 **intercalaires** (12 dans chaque classeur).
- Un **cahier de brouillon** (format A5).
- Une vingtaine de **pochettes plastiques A4**

Il faut avoir le nécessaire et laisser le superflu chez soi pour s'y retrouver plus facilement et pour éviter de transporter un cartable trop lourd. Chaque élève est **responsable** de son matériel et est tenu d'avoir son matériel avec lui. Il lui revient de se demander, la veille de chaque journée de cours, ce qu'il peut laisser à la maison et ce qu'il a besoin d'emporter avec lui. Les oublis peuvent être sanctionnés. Ils entravent la réussite scolaire.

Pour le cours de gymnastique

- Un short ou un collant bleu marine ou noir
- Le T-shirt de gymnastique de l'école (le 1^{er} sera remis par l'école. En cas de perte, le suivant sera vendu au prix de 7€)
- Une paire de baskets (distincte des chaussures portées au quotidien)

De manière plus spécifique, les élèves doivent être en possession de tous les livres et syllabus demandés par chaque professeur de branche (voir liste ci-après).

De plus, l'agenda fourni par l'Institut doit TOUJOURS accompagner l'élève à l'école. En effet, ce document officiel est un outil de travail indispensable à la bonne organisation de la vie quotidienne. Nous demandons qu'il soit particulièrement soigné et qu'il soit signé par les parents CHAQUE SEMAINE.

Location de casier

L'Institut permet à votre enfant de disposer d'un casier tout au long de l'année scolaire. À cette fin, il est nécessaire que vous versiez la somme de 15€ sur le compte BE60 0682 3776 1070 en mentionnant le nom, le prénom de l'élève et « location casier ».

L'attribution du casier se fera entre le 2 et le 6 septembre.

Nous attirons votre attention sur le fait que le casier ne doit pas servir à entreposer des cours de façon anarchique. Les élèves sont invités à l'utiliser pour y déposer du matériel lié aux cours d'éducation plastique et d'éducation physique, ou encore leurs livres de référence (dictionnaire, etc.).

Liste des livres

Manuels à acheter

Une foire aux livres ne s'organise pas pour les futurs élèves de 1^{re} car il s'agit de livres-cahiers à compléter.

<u>Français</u>	Connexion Français I – livres-cahiers A et B (éditions Van In). ISBN 978-90-306-9305-5
<u>Mathématique</u>	Actimath à l'infini I – livre-cahier (tout en un), 2 ^e édition (Van In). ISBN 978-90-306-9296-6
<u>Néerlandais</u>	Tandem Brio I – Leerwerkboek A et B (Van In). ISBN 978-90-306-8933-1
<u>Étude du milieu</u>	Nouveaux Repères I (Plantyn, 2020). ISBN 978-28-010-5755-1
<u>Latin</u>	Phoenix I, livre de l'élève (Livret de vocabulaire, Dossier culturel, Pelckmans Portail inclus). ISBN 978-90-289-9842-1

Livres de référence

- Bescherelle de la conjugaison
- L'anti-faute d'orthographe (Larousse)
- Dictionnaire de poche (Larousse ou Robert)
- Dictionnaire FR/NL – NL/FR Robert & Van Dale

(N.B. : l'achat de ces livres de référence est vivement recommandé. Ces livres seront utilisés de la 1^{re} à la 6^e année.)

Aménagements raisonnables

L'Institut Saint-Stanislas est sensible aux difficultés particulières que rencontrent certains élèves dyslexiques, dyscalculiques, dyspraxiques, TDA, ... dans leurs apprentissages. Dans cet esprit, un groupe de réflexion est mis en place depuis plusieurs années et un membre de l'équipe pédagogique a suivi la formation « personne-relais concernant le troubles de l'apprentissage ».

Afin de pouvoir mettre en place des aménagements pour aider ces élèves dans leurs apprentissages, il est nécessaire d'identifier les élèves présentant un trouble de l'apprentissage. L'étendue exacte des aides fournies aux élèves n'est pas définie à l'avance : elle dépend en grande partie des difficultés spécifiques présentées par les élèves.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de ces aides, nous vous demandons de nous faire parvenir (par mail, caroline.demortier@saint-stanislas.be) une attestation médicale ou paramédicale (logopède) qui mentionne le trouble qui affecte votre enfant.

Estimation des frais scolaires

Afin de vous informer de la façon la plus complète possible sur le montant que vous devrez régler au cours de cette année scolaire, nous vous détaillons ce qui sera repris sur les trois factures que vous allez recevoir aux mois d'octobre, de janvier et d'avril.

Frais obligatoires

Photocopies	40€
Frais de natation	85€
Activités culturelles, sportives et sociales organisées pendant les heures de cours	60€
Caisse de solidarité	5€

Frais facultatifs

2 ^e T-shirt de gymnastique	7€
Casier	15€ (somme à verser sur le compte BE60 0682 3776 1070)

Dans le cadre de notre projet éducatif et pédagogique, les activités scolaires ont pour objectif de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chaque élève dans ses multiples dimensions. Ces activités ont également un caractère pédagogique. La participation de chacun est donc obligatoire.

Repas

Depuis plusieurs années déjà, la firme Mamy Home fournit les sandwichs et repas chauds au sein de l'établissement. La collaboration se poursuivra en 2024-2025 car nous sommes contents de la qualité des produits utilisés.

Vous pouvez inscrire votre enfant par jour pour un repas chaud ou un sandwich et ceci pour un trimestre. Les menus seront affichés dans le réfectoire et dans les couloirs à la fin de chaque mois pour le mois suivant. Un exemple de menu vous est proposé en bas de cette page.

La commande du 1^{er} trimestre devra nous parvenir au plus tard le **mardi 27 août** soit déposée à l'école, soit envoyée par courrier, soit par mail à l'adresse suivante isabelle.meulemans@saint-stanislas.be

Les repas et sandwichs seront servis à partir du 2 septembre.

Dans le document joint à cette brochure, vous cochez les jours où votre enfant désire manger à l'Institut, le choix du sandwich et le montant du trimestre.

Les repas ou les sandwichs pourront être annulés par téléphone ou par mail à l'adresse suivante : isabelle.meulemans@saint-stanislas.be (pour une absence de minimum 2 jours) au plus tard la veille avant 9h00.

Exemple de plats proposés durant le mois					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Potage	Potage maraîcher	Carottes		Potage julienne	Potage aux épinards
	Burger végétarien sauce provençale	Saucisse de veau sauce moutarde (grains)		Dés de volaille sauce crème petits légumes	Filet de lieu noir poché
	Mixte de poivrons	Choux-fleur au gratin		Fussili complet	Sauce duglière
Plat	Quinoa	Pommes persillées		Fromage râpé	Potée aux panais
Dessert	Poire	Mousse au chocolat		Yaourt aux abricots	Demi pamplemousse
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Potage	Potage minestrone	Potage aux courgettes		Potage parmentier	Potage Saint-Germain
	Emincé de poulet à la chinoise sauce	Filet de sole limande sauce nantua		Pot-au-vent végétarien (quorn et champignons)	Penne complet
	aigre-doux et légumes chinois	Poireaux étuvés		Mélange aux quatre grains	Sauce bolognaise
Plat	Riz cantonais	Pommes nature			Fromage râpé
Dessert	Pomme	Danette deux saveurs		Orange	Compotine
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI 27	VENDREDI
Potage	Potage aux poireaux	Bouillon de légumes			Potage aux champignons
	Filet de cabillaud poché ⁹	Steak de bœuf sauce champignons			Poisson meunière sauce tartare
	Sauce aux capres et haricots princess	Céleri rave à la ciboulette			Potée aux brocolis
Plat	à l'aneth et oignons avec purée	Boulghour			Garniture de salade
Dessert	Poire	Mousse liégeoise			Banane

Règlement général de protection des données

Sur le site de l'école ainsi que sur la plateforme Smartschool, à laquelle vous pourrez accéder dès le début du mois de septembre, vous trouverez le Règlement général de protection des données de l'Institut (RGPD).

Droit à l'image

Dans le cadre du Projet d'établissement et du Projet pédagogique, l'école sera amenée à réaliser diverses activités. Ces activités sont régulièrement photographiées ou filmées.

Les photos ou les séquences vidéo prises dans ces occasions sont susceptibles d'être utilisées pour illustrer la vie de l'école (en situation de classe, activités extérieures, etc.). Les photos ou séquences vidéo pourraient être visibles dans différents lieux : la classe, le couloir, le hall de l'école, le site internet de l'école, le journal de l'école ou la plateforme de communication Smartschool.

Il paraît important de souligner que notre école est particulièrement attentive au respect de la personne de chaque enfant au travers de la diffusion de son image. Les enfants qui apparaissent sur les photos – le plus souvent en compagnie d'autres enfants – ne sont jamais nommés et ne sont donc identifiables que par des personnes proches. Par ailleurs, les photos sont d'un format inexploitable à l'agrandissement.

Les photos prises sont en outre protégées dans le respect de notre déclaration relative à la protection des données personnelles. Vous disposez à l'égard des photos de votre enfant des mêmes droits que ceux que vous pouvez exercer pour les données personnelles.

L'utilisation de ces photos échappe à tout intérêt commercial et n'est liée à aucun apport de type publicitaire.

Soucieuse de respecter les législations belge et européenne relatives à la protection des données personnelles, notre école ne peut toutefois publier une photo de votre enfant mineur sans obtenir votre accord.

À défaut de consentement de votre part, aucune photo de votre enfant ne pourra être publiée. Dans d'éventuelles photos de groupe, son visage sera alors flouté.

Dans cette optique, en début d'année scolaire, nous vous prions de compléter un talon à remettre à l'éducateur pour le vendredi 30 août.

Smartschool

La plateforme Smartschool est l'outil de communication utilisé au sein de l'Institut. Il est indispensable que les élèves, et leurs parents, s'y connectent quotidiennement. Cette plateforme facilite l'accompagnement de l'enfant dans sa scolarité.

Lors de la réunion de rentrée qui aura lieu au mois de septembre, vous recevrez des informations supplémentaires au sujet de la plateforme Smartschool. Chaque élève et chaque parent recevra un accès individuel à cette plateforme (login et mot de passe).

Les élèves sont amenés à prendre connaissance de notre Charte d'utilisation de Smartschool. La signature qu'ils seront amenés à apposer au bas de cette Charte vaudra engagement à la respecter.

Sur Smartschool, vous trouverez :

- Le journal de classe ;
- Une messagerie pour contacter les professeurs et les éducateurs ;
- L'actualité, le calendrier ainsi que les éphémérides ;
- Un intradesk : courrier, communication, horaire de la session d'examens, règlement général des études, règlement d'ordre intérieur et projet d'établissement ;
- Le suivi de votre enfant : absences, retards, remarques éducatives, pédagogiques et exclusions de cours ;
- L'accès à la rubrique « mes cours » c'est-à-dire partage de documents entre professeurs et élèves par branche.

En cas de perte de vos identifiants ou en cas de question au sujet de l'utilisation de la plateforme, vous pourrez contacter M. Escarmelle ou M. Miroir par courriel : marc.escarmelle@saint-stanislas.be ou renaud.miroir@saint-stanislas.be

Fiche médicale

En début d'année scolaire, vous recevrez une fiche médicale avec une mention de consentement.

Nous vous informons que les données de santé transmises sur la présente fiche de santé sont des données sensibles au sens du Règlement européen pour la protection des données personnelles.

Ces données sont récoltées et traitées pour les finalités suivantes :

1. pouvoir prévenir toute situation problématique, notamment la gestion des allergies dans le cadre des activités et des repas scolaires.
2. pouvoir apporter, en toute connaissance, les soins de base pouvant s'avérer nécessaires dans la gestion des accidents du quotidien.

Nous attirons votre attention sur le fait que, sauf exception faisant l'objet d'un accord explicite de la direction, notre école ne donne aucun médicament aux élèves.

Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, les membres du personnel peuvent administrer les médicaments ci-après : paracétamol, désinfectant, pommade anti-inflammatoire, pommade réparatrice en cas de brûlure solaire et calmante en cas de piqûre d'insecte.

3. pouvoir informer les services d'urgence des données de santé concernant la personne blessée.
En cas d'urgence, les parents/tuteurs seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et que l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur accord.
4. pouvoir répondre à nos obligations en matière d'aménagements raisonnables, pour les élèves à besoins spécifiques.

Les données médicales sont protégées dans le respect de notre déclaration relative à la protection des données personnelles. Vous disposez à l'égard de ces données des mêmes droits que ceux que vous pouvez exercer pour les données personnelles.



Institut Saint-Stanislas
Avenue des Nerviens 131
1040 Bruxelles
02 735 56 31 - Info@saint-stanislas.be





**DOCUMENT À DÉPOSER À L'ÉCOLE OU À
ENVOYER PAR MAIL À Mme MEULEMANS
POUR MARDI LE 27 AOÛT**
isabelle.meulemans@saint-stanislas.be

Repas chauds ou sandwiches

Nom :

Prénom :

Année :

	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
Repas chauds	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 60 €
Sandwichs	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Choix du sandwich (un choix par jour)				

repas sans porc

Choix de sandwich possibles :

- Club
- Thon mayonnaise garni
- Poulet curry garni
- Mozzarella garni
- Fromage garni
- Martino garni

Montant total du 1^{er} trimestre : **à payer pour le 30 août** sur le compte suivant :

BE 58-068-2377619-79 (communication : NOM Prénom de l'élève + mention « REPAS SCOLAIRE »)

La commande ne pourra être modifiée qu'au trimestre suivant.

Signature